

1 MARS 2010

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504 RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 1^{ER} JOUR DU MOIS DE MARS 2010 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

SONT PRÉSENTS :

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 5
DONALD PILOTE	CONSEILLÈRE	DISTRICT N ^O 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la session par M. le Maire

M. le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

3809-03-2010

Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morice, APPUYÉ ET RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant au point varia et le varia demeurera toutefois ouvert :

- Motion de félicitation au comité des loisirs,

Lundi 1^{er} mars 2010

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire.
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3) Adoption du procès verbal du 1^{er} février 2010.
- 4) Adoption des comptes du mois de février 2010.
- 5) Représentations – Individus et organismes inscrits
- 6) Correspondances
 - a) Demande de Monsieur Frédéric Gagnon.
- 7) Affaires nouvelles :
 - a) Maison SOLICAN
 - b) Reconnaissance des membres du comité provisoire pour la réalisation d'un projet de résidence pour personnes âgées.
 - c) Autorisation demande d'aide financière programme emploi été 2010.
- 8) Affaires en cours
 - a) Achat de bien par contrat de vente à tempérament (camion GMC 3500 HD)
 - b) Autorisation projet de servitude développement M. Michel Lefebvre.
 - c) Programme PRECO – Mandat au consultant pour Plans et devis.
 - d) Projet de développement rue Ouellet et autorisation d'acquisition des terrains de Monsieur Nicol Ouellet.
 - e) Autorisation de la réalisation du registre de suivi pour le plan d'intervention.

- 9) Varia
- 10) Période de questions des contribuables
- 11) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3810-03-2010 Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2010.

ADOPTÉE

3811-03-2010 Adoption des comptes du mois de février 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les comptes du mois de février 2010 tels que présentés, selon la liste suivante :

	Employés	9 793.92 \$	
	Élus	3 670.22 \$	
			13 464.14 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>		1 571.07 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>		3 612.57 \$
CSD	<i>syndicat janvier 2010</i>		204.00 \$
	<i>fond de pension janvier 2010</i>		
Caisse Pop. Taillon	<i>employés-(eur)</i>		1 074.92 \$
Collard Christian	<i>remb taxes</i>		66.20 \$
Tremblay Isidore	<i>remb taxes</i>		66.78 \$
Alimentation St-Henri	<i>carnaval, poste</i>		1 407.98 \$
Bell Mobilité	<i>cellulaires</i>		167.84 \$
Bell	<i>téléphone</i>		363.93 \$
Bell	<i>épuration des eaux</i>		46.25 \$
Produits d'entretien Boily	<i>article nettoyage</i>		173.04 \$
Boucherie Jacko	<i>brunch, souper carnaval</i>		2 310.55 \$
Bourget Rachel	<i>frais de déplacement, cellulaire</i>		260.00 \$
Brassardburo	<i>ameublement bureau</i>		395.06 \$
Conseil de développement camping	<i>classification camping</i>		151.12 \$
			30 480.84 \$
Cégertec	<i>projet</i>		\$
CMP Mayer inc	<i>équipement pompier</i>		763.61 \$
Collecte Coderr	<i>achat bac</i>		857.85 \$
			36 600.08 \$
Construction Unibec	<i>paiement #5 et 6</i>		\$
Les éditions juridiques FD	<i>mise à jour</i>		73.50 \$
			14 929.72 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>patinoire, voirie, février</i>		\$
Ferme Dubal	<i>projet</i>		1 333.68 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	<i>formation et cotisation annuelle</i>		1 187.86 \$
Groupe D-Tech	<i>informatique</i>		25.40 \$
Hudon Karine	<i>déplacement carnaval</i>		9.75 \$
Hydro Québec	<i>électricité</i>		7 793.90 \$
Hydro Québec	<i>poteau lumière</i>		162.54 \$
Imprimere GR	<i>fournitures bureau</i>		208.99 \$
Itremma	<i>site internet</i>		766.14 \$
Laboratoire Biologie	<i>analyse de l'eau</i>		640.22 \$
Lachance pièces d'auto	<i>voirie, caserne, s-bellevue</i>		396.49 \$

Lavery DeBilly	<i>services professionnels</i>	772.89 \$
Lebel Christine	<i>déplacement carnaval</i>	24.57 \$
Les électriciens du nord	<i>lumières de rue, salle bellevue</i>	480.17 \$
Mégaburo	<i>fournitures</i>	489.15 \$
Nolicam Budget	<i>location décembre projet</i>	1 822.71 \$
Nutrinor	<i>voirie, marina, s-bellevue</i>	417.76 \$
Petite caisse	<i>frais de poste</i>	125.49 \$
Péto Canada	<i>essence</i>	403.93 \$
PG Govern	<i>compte de taxes</i>	236.98 \$
Plomberie Roy	<i>décompte #7</i>	5 226.68 \$
Produits sanitaires Lépine	<i>article nettoyage</i>	156.68 \$
Receveur général du Canada	<i>licence</i>	229.00 \$
Régie intermunicipale du secteur Nord	<i>quote part</i>	6 402.00 \$
		19 578.50
Régie inter incendie Nord	<i>quote part</i>	\$
Robert Boileau inc	<i>ligne patinoire</i>	103.85 \$
SAAQ	<i>immatriculation</i>	1 907.00 \$
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean	<i>traitement archives</i>	2 090.75 \$
SPI Sécurité	<i>vetement voirie</i>	290.07 \$
Supérieur Propane	<i>gaz propane</i>	808.71 \$
Thibeault Nadia	<i>déplacement carnaval</i>	24.57 \$
Tremblay Assurance	<i>assurance marina</i>	3 125.00 \$
Ultramar	<i>huile chauffage s-bellevue</i>	609.30 \$
Ville d'Alma	<i>cour municipale 2010</i>	846.56 \$
		167 738.34
	Total	\$

ADOPTÉE

Représentations - Individus et organisme inscrit

- Aucune représentation

Correspondance

3812-03-2010 Demande de M. Frédéric Gagnon

ATTENDU QUE la demande de commandite de M. Frédéric Gagnon appuyée par l'école Jean Gauthier, concernant le Championnat provincial Mineur et Élite de la Fédération Québécoise de ballon sur glace, qui se déroulera du 23 au 25 avril 2010 à Terrebonne ;

PAR CONSÉQUENT

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise une commandite de \$ 100.00 à l'école Jean Gauthier pour la participation de M. Frédéric Gagnon au Championnat provincial Mineur et Élite de la Fédération Québécoise de ballon sur Glace.

ADOPTÉE

3813-03-2010 Maison SOLICAN

ATTENDU QUE Soli-Can Lac-Saint-Jean-Est procède à une vaste campagne de financement pour lui permettre de construire un nouvel édifice mieux adapté, afin de répondre aux besoins grandissants de la clientèle;

ATTENDU QUE Soli-Can est un acteur important dans les soins

offerts à notre population;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités de la MRC de Lac Saint-Jean-Est répondent favorablement à l'actuelle campagne de financement;

PAR CONSÉQUENT

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon désire contribuer monétairement à la construction du futur immeuble, et s'engage à verser en 2010, la somme de 1\$, par résident, représentant pour l'année 2010 selon le décret de la population, la somme de 763\$.

ADOPTÉE

3814-03-2010 **Reconnaissance d'un comité provisoire pour la réalisation d'un projet de résidence pour personnes âgées**

ATTENDU QU'il y a lieu de reconnaître les membres du comité provisoire pour la réalisation d'un projet de résidence pour personnes âgées;

ATTENDU QUE les membres du comité seront accompagnés par la directrice générale de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé par M. le conseiller Mario Fortin,
ET IL EST RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil nomme et autorise les personnes suivantes à siéger au comité provisoire :

Monsieur Charles Tremblay
Monsieur Carol Gaudreault
Monsieur Serge Hudon
Monsieur Marc Perron
Madame Rachel Bourget

ADOPTÉE

M. Marc Perron présente aux membres du conseil l'historique du comité et les étapes à venir.

3815-03-2010 **Autorisation concernant la demande d'aide financière programme emploi été 2010**

ATTENDU QUE le conseil désire présenter une demande dans le cadre du programme d'aide financière emploi été 2010, pour le terrain de jeux.

PAR CONSÉQUENT

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise la directrice générale, Rachel Bourget, à présenter une demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon et est également autorisée à

signer tous les documents dans le cadre de cette demande pour et au nom de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon.

ADOPTÉE

3816-03-2010 **Présentation d'une demande à Rio Tinto Alcan, concernant certains terrains sous bail**

Le conseiller Pascal Gilbert se retire à l'extérieur du bâtiment pour la discussion de ce point.

ATTENDU QU'il est actuellement impossible pour les propriétaires détenant un bail avec Rio Tinto Alcan de subdiviser ces terrains malgré le fait que ces terrains rencontre les conditions minimales de lotissement de la municipalité;

ATTENDU QUE selon sa politique et ses relations avec la communauté Rio Tinto Alcan a toujours refusé que les locataires subdivise lesdits terrains afin d'éviter selon eux toute spéculation sur lesdits terrains en cause;

ATTENDU QUE cette politique peut nuire voire faire obstacle au potentiel de développement des secteurs de villégiatures des municipalités riveraines;

PAR CONSÉQUENT

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la municipalité demande par la présente à Rio Tinto Alcan d'analyser les possibilités de modifier sa politique de gestion des baux afin d'assouplir certaines règles qui pourraient permettre la subdivision de certains terrains qui rencontrent les règles minimales de lotissement de la municipalité. Que la présente demande soit également acheminée à la MRC de Lac-St-Jean-Est pour appui.

ADOPTÉE

3817-03-2010 **Achat de bien par contrat de vente à tempérament (camion GMC 3500 HD)**

ATTENDU QUE la municipalité désire acheter, par contrat de vente à tempérament régi par les articles 1745 et suivants du Code civil du Québec, le ou les biens mentionnés ci-dessous;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît que la cession du contrat par le vendeur est nécessaire pour que le prix ou le solde du prix de vente soit payable par versements périodiques;

ATTENDU QUE la municipalité a été avisée que le vendeur a cédé ou s'apprête à céder au cessionnaire mentionné ci-dessous tous ses droits dans le contrat de vente;

ATTENDU QUE la cession du contrat au cessionnaire n'affecte pas ou n'affectera pas les droits de la municipalité contre le vendeur ou le fabricant du ou des biens vendus;

Il est PROPOSÉ PAR M. le conseiller Luc Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la municipalité achète de, Caisse populaire Desjardins de

Mistouk par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le ou les biens suivants : un camion 3500 HD(c/K31403) au prix de 24 750\$ incluant les taxes, et une boîte « dumper » au prix de 16 713.60 \$ incluant les taxes pour un prix total pour les deux items de 41 463.50 \$:

QUE le prix de vente ou le solde de celui-ci si une partie du prix est payée comptant (ci-après appelé « le solde du prix de vente ») porte intérêt à taux fixe : au taux annuel prévu par année ¹ pour toute la durée de l'amortissement pour un terme de 60 mois à l'expiration duquel le taux sera renégocié ou le solde deviendra exigible;

QUE le solde du prix de vente et les intérêts sur celui ci soient payables en fonction d'un amortissement de 60 mois;

QUE la municipalité accepte la cession du contrat de vente en faveur de Caisse Desjardins de Mistouk, qu'elle accepte de faire ses paiements périodiques au cessionnaire, qu'elle réserve droits contre le vendeur ou le fabricant du ou des biens achetés et qu'elle renonce à faire valoir contre le cessionnaire tout défaut de fonctionnement ou autre vice ou irrégularité relatifs au(x) bien(s) qu'elle pourra invoquer contre le vendeur du ou des biens;

QUE le Maire André Paradis et la directrice générale Rachel Bourget soient autorisés à signer le contrat de vente à tempérament conforme aux modalités susmentionnées ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

3818-03-2010 Autorisation projet de servitude développement M. Michel Lefebvre

ATTENDU le projet de servitude de M. Michel Lefebvre, concernant le projet de raccordement au réseau d'égout d'une partie de la rue des Bernaches;

ATTENDU QUE pour l'obtention du certificat d'autorisation au Ministère du Développement Durable de l'environnement et des Parc pour la réalisation de ces travaux le propriétaire doit détenir une servitude de la municipalité de 1056 mètres carrés sur le lot 3 549 580.

ATTENDU QUE le propriétaire a déposé sa demande de servitude à la municipalité

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

QUE la présente autorise le maire André Paradis et la directrice générale Rachel Bourget, a signer tout document visant à donner effet à la présente dont notamment le projet d'entente de servitude déposé par le propriétaire Michel Lefebvre.

ADOPTÉE

3819-03-2010 **Programme PRECO – Mandat au consultant pour plan et devis**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu confirmation verbale du député concernant les travaux identifiés au plan d'intervention et la demande d'aide financière à PRECO.

ATTENDU QU'afin de ne pas retarder les travaux à réaliser en 2010 il y lieu de donner mandat, pour la réalisation de l'estimation de concept, des plans et devis pour construction et des documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'une proposition a été déposée par la firme Cegertec au coût de 21 894.16 \$;

PAR CONSÉQUENT

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

DE donner mandat à la firme Cegertec pour la réalisation de l'estimation de concept, des plans et devis pour construction et des documents d'appel d'offres pour les projets de PRECO identifiés au no de dossier 231440 et 231446 projet pour laquelle une aide financière sera octroyée à la municipalité de 1 774 750 \$;

ADOPTÉE

3820-03-2010 **Projet de développement rue Ouellet et autorisation d'acquisition des terrains de M. Nicol Ouellet**

ATTENDU QUE la municipalité désire faciliter l'établissement de nouvelle famille sur son territoire;

ATTENDU QUE pour ce faire, la municipalité désire encourager le développement résidentiel en faisant en sorte de promouvoir le développement

ATTENDU QUE dans le cadre du projet PRECO il est avantageux d'acquérir les dits terrains

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morice,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

D'autoriser l'achat desdits terrains au cout de \$39 500 dont 25% de cette somme est payable immédiatement soit 9 875 \$.

QUE le maire, André Paradis et la directrice générale sont par la présente autorisés à signer tout document visant à donner effet à la présente.

ADOPTÉE

3821-03-2010 **Autorisation de la réalisation de registre de suivi pour le plan d'intervention**

ATTENDU les recommandations du Ministère des Affaires Municipales lors de l'approbation du Plan d'Intervention de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon :

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

Que mandat est donné à la firme Cegertec pour la réalisation d'un registre de suivi tel que recommandé au plan d'intervention, autorisant une dépense de 5 499.25 \$.

ADOPTÉE

3822-03-2010 Motion de félicitations aux bénévoles du Comité des Loisirs.

Le conseiller Donald Pilote donne Motion de félicitations aux bénévoles du Comité des Loisirs, ayant organisé et soutenu le Carnaval de la Pipe Enneigée, félicitation pour l'excellent travail.

3823-03-2010 Motion de félicitations au comité organisateur du Tournoi de Hockey Boule

Le conseiller Éric Morice donne Motion de félicitations aux bénévoles du Tournoi Hockey Boule, pour leur excellent travail lors de la tenue du tournoi du 22 février dernier. Malgré la température peu clémente les bénévoles ont construit une nouvelle patinoire sur le stationnement de l'église afin de permettre le déroulement du tournoi, félicitation pour l'excellent travail.

Période de question des contribuables

Les personnes présentes formulent différentes questions dont notamment :

- Questionnement sur les égouts de la municipalité voisine.
- La résidence pour personnes âgées.
- Subdivision des terrains de Rio Tinto Alcan.
- Remerciement de la société horticole.
- Plusieurs projets en cours à la municipalité.

Certificat de crédits disponibles

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses 3811, 3812, 3813, 3817, 3819, 3820, et 3821 du présent procès-verbal.

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

3824-03-2010 Levée de la séance

À 8 h 10 l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Donald Pilote, de lever la séance.

André Paradis,
 maire

Rachel Bourget,
 directrice générale et secrétaire-trésorière